

---

## COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VARIZE

SEANCE DU 6 AVRIL 2011

Nombre de membres afférents au CM : 11  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mil onze, et le 6 avril à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué le 31 mars 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude SCHOUMACHER, Maire.

Etaient présents : Mmes. COLLIOT Brigitte, KLEIN Christine, KLEIN Eliane, RITZENTHALER Myriam, MM. RESLINGER Rémy, ROGOVITZ Franck, ROHR Maurice, SCHOUMACHER Claude

Absents excusés : MM. LOMANTO Christophe, PETIT Lionel, VINCLER Henri-Louis

---

*Monsieur le Maire propose à l'assemblée, qui en convient à l'unanimité, d'adopter à l'ordre du jour une demande de subvention exceptionnelle pour des travaux au foyer rural.*

### **1. LOTISSEMENT « LE CLOS DES MIRABELLIERS » - PARTICIPATION DU LOTISSEUR A L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE**

La construction du lotissement « le Clos des Mirabelliers » nécessite une extension des réseaux, notamment en matière d'électricité.

Le Conseil Municipal décide que les travaux d'extension hors du terrain d'assiette de l'opération seront mis à la charge du bénéficiaire NEXITY FONCIER CONSEIL, ainsi que ce dernier s'y est engagé par un courrier en date du 16 mars 2011.

Toutefois, la collectivité reste l'interlocuteur d'E.R.D.F. pour ce type d'opération. Elle assurera donc son préfinancement, charge au pétitionnaire de rembourser intégralement ces frais sitôt les travaux de raccordement achevés et réceptionnés.

Le Maire reçoit délégation du Conseil Municipal pour comparaître à la signature de la convention à conclure avec NEXITY FONCIER CONSEIL afin de sceller cet engagement technique et financier.

### **2. COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2010. Présenté par le 1<sup>er</sup> Adjoint, Madame Eliane KLEIN, il s'établit ainsi :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	337 702,15 + 32 026,95 (excédent reporté)
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	288 304,78
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>81 424,32 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	182 850,40
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	115 913,24 + 11 637,35 (déficit reporté)
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>55 299,81 €</b>

<b>EXCEDENT DE CLÔTURE</b> hors restes à réaliser	<b>136 724,13 €</b>
---	---------------------

Le compte de gestion 2010, arrêté par le Trésorier Municipal, est identique au compte administratif 2010. Le Conseil Municipal en prend acte. Monsieur le Maire n'a pas pris part à ces délibérations.

Le Conseil Municipal décide par ailleurs d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 40 000 €, à la section d'investissement.

### 3. BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2011 :

<i>Dépenses de FONCTIONNEMENT</i>		<i>Recettes de FONCTIONNEMENT</i>	
Charges Générales	43 750	Produit des Services	6 950
Charges de Personnel	37 350	Impôts et taxes	131 000
Autres charges de gestion courantes	90 300	Dotations et Participations	82 200
Charges Financières	10 344	Autres produits de gestion courante	17 000
Charges exceptionnelles	1 600	Produits exceptionnels	3 010
Dépenses Imprévues	1 000		
<b>Total dépenses</b>	<b>184 344 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>240 160 €</b>
Virement à la section Investissement	97 241	Excédent reporté	41 425
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>281 585 €</b>	<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>281 585 €</b>

<i>Dépenses d'INVESTISSEMENT</i>		<i>Recettes d'INVESTISSEMENT</i>	
Remboursement Emprunt et assimilés	32 861	Compensation TVA et TLE	11 340
Opérations d'équipement affectées	120 000	Subventions diverses	66 500
Opérations non affectées	108 000	Emprunt et assimilé	1 117
Dépenses Imprévues	10 637	Affectation N – 1	40 000
Déficit investissement N-1	0	Excédent d'investissement N-1	55 300
		Virement de la section Fonctionnement	45 506
Ecritures d'ordre	0	Ecritures d'ordre	51 735
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>271 498 €</b>	<b>Total recettes d'Investissement</b>	<b>271 498 €</b>

Le programme d'investissement 2011 comporte, parmi les opérations les plus importantes :

- une phase de travaux de voirie sur le ban de Vaudoncourt
- la mise en accessibilité de la mairie

---

#### **4. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 38 € au Souvenir Français
- 38 € au Bleuet de France

L'adhésion au C.A.U.E. à hauteur de 75 € est décidée pour 2011, le rôle de conseil de cette entité pouvant être apprécié dans divers aménagements.

#### **5. LOGICIELS INFORMATIQUES – ADHESION A L'A.G.E.D.I.**

Le Syndicat de communes A.G.E.D.I. a fait part de sa proposition en matière de logiciels informatiques, et pourrait être appelé à supplanter l'actuel prestataire Berger-Levrault.

Le devis comprenant l'ensemble des logiciels de base, arrêté à 1 466 € H.T., est susceptible d'être réduit de moitié en cas d'acquisition simultanée par la commune voisine, du fait de la mutualisation des frais de formation du secrétaire de mairie. Les droits d'entrée s'établissent à 50 € H.T. La contribution syndicale annuelle, d'un montant de 532 € H.T., est moins onéreuse que le coût de maintenance demandé par Berger-Levrault (658 € H.T. en 2011, pour un contrat conclu sur la base d'une population inférieure à 500 habitants).

Une proposition de logiciel du cadastre (matrices, taxes, urbanisme, réseaux) vient s'ajouter pour un montant de 427 € H.T.

Les crédits étant prévus à l'article 2183 du budget primitif, le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'A.G.E.D.I. L'installation des logiciels, accompagnée de la reprise des données antérieures, devra être opérationnelle au plus tard en janvier 2012.

#### **6. DIVERS**

Le Maire fait part à l'assemblée du passage dans la commune du Circuit cycliste de Lorraine aux alentours de 15 heures le samedi 21 mai 2011.

Il annonce par ailleurs la tenue d'une réunion d'information organisée par le S.Y.D.E.M.E. le mercredi 1<sup>er</sup> juin à la salle des fêtes. Son objet est d'expliquer à la population les nouvelles modalités de collecte des ordures, applicables à compter de la deuxième semaine de juin (collecte dite « multi-flux » impliquant l'utilisation de trois catégories de sacs pour les déchets).

Le Maire fait part aux conseillers de la réforme de la Taxe Locale d'Équipement qui sera remplacée l'an prochain par la Taxe d'Aménagement. Ce point fera l'objet d'une délibération spécifique à l'automne 2011.

L'assemblée prend connaissance d'une pétition émanant d'administrés de Vaudoncourt, qui font part de l'inquiétude que leur inspire la modification du régime de priorité au sortir des rues de la Chapelle et de la Fontaine, du fait de la visibilité restreinte. Le Conseil Municipal s'en étonne en rappelant que la pose de miroirs a précisément été décidée pour améliorer la visibilité au loin des automobilistes qui s'engagent sur la route départementale. Afin d'en débattre, les habitants sont invités à participer à une réunion d'échange et d'information programmée le mardi 19 avril à 20 heures à la mairie-annexe.

#### **POINT SUPPLEMENTAIRE – REMPLACEMENT DES MENUISERIES DU FOYER RURAL – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Madame Eliane KLEIN rappelle à l'assemblée la volonté de maîtrise des dépenses d'énergie qui implique, après analyse des factures d'électricité, de procéder sans tarder au remplacement des menuiseries du foyer rural, sis au n° 16 Rue Principale.

---

Les travaux de fourniture et pose de menuiseries et huisseries sont estimés à 5 000 € H.T. Le budget primitif voté en présente séance autorise la programmation de ces travaux, dont l'exécution est souhaitable avant la période hivernale.

Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux en 2011 et autorise le Maire à solliciter l'octroi d'une subvention exceptionnelle ministérielle par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Louis MASSON, Sénateur de la Moselle.

La séance est levée à 22 heures 05.

Fait et délibéré à VARIZE le 6 avril 2011.  
Pour extrait conforme,

LE MAIRE,

C. SCHOUMACHER

Rappel des points à l'ordre du jour :

1. Lotissement « le Clos des Mirabelliers » - participation du lotisseur à l'extension du réseau électrique
2. Compte administratif 2010
3. Budget primitif 2011
4. Attribution de subventions
5. Logiciels informatiques – Adhésion à l'A.G.E.D.I.
6. Divers
7. Point supplémentaire : Remplacement des menuiseries du foyer rural – Demande de subvention exceptionnelle

Emargement des participants :

Brigitte COLLIOT

Christine KLEIN

Eliane KLEIN

Myriam RITZENTHALER

Christophe LOMANTO (absent)

Lionel PETIT (absent)

Rémy RESLINGER

Franck ROGOVITZ

Maurice ROHR

Claude SCHOUMACHER

Henri-Louis VINCLER (absent)